



# DÉLIBÉRATION

N° 2021-014 BIS

Nombre de membres en exercice : 30  
Nombre de membres présents lors de la délibération : 13  
Nombre de membres ayant donné procuration : 2  
Date de convocation : 8 avril 2021  
Date d'envoi à la SP de condom : 29/06/2021  
Date d'affichage : 29/06/2021  
Votes contre : 0  
Votes pour : 14  
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un le quinze avril à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I. "Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Secrétaire de séance : Mme BOURGEOIS Dominique

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT DE L'EXERCICE 2020.

**Présents :**

Mme ARSLANIAN Geneviève, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joël, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, M. LUSSAGNET Wilfried, M. MEYROUS Jérôme, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, Mme ELLENA Aimé, M MAO Jean-Pierre, Mme MONGIS Nadine, M THIMOTHEE Frédéric

**Excusés ayant donné procuration :**

M. GABAS Michel ayant donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève., M. LABURTHER Michel ayant donné procuration à M FALTRAUER Franck,

**Absents excusés :**

Mme DHAINAUT Annie, M. LAFFORGUE Mathieu, Mme LABORDE NOYER Martine, M. DONA Edouard Mme M. BELLOT Daniel, M. ALBINET David,

**Absents :**

M. FERNANDEZ Xavier, Mme ESPERON Patricia, M. DUBOUCH Joël, M. CECEILLE Gérard, M. BEZERRA Gérard, Mme MONDIN SEAILLES Christine, M. CARRE Michel, M. LABARBE Lucien, M. SAINT MARTIN Joël,

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Mme ARSLANIAN GENEVIEVE, 1<sup>er</sup> vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du S.A.T. ASSAINISSEMENT dressé par Monsieur Nicolas MELIET, Président du Syndicat Armagnac Ténarèze, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-014BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2021

Suite et fin de la délibération du Comité Syndical du 15 avril 2021 relative à l'approbation du compte administratif du budget ASSAINISSEMENT de l'exercice 2020

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL :**

Libellés	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
Résultats reportés	/	351 065.83	/	205 066.28	/	556 132.11
Opérations de l'exercice	832 250.74	938 676.77	312 386.25	270 640.97	1 7000 769.10	1 209 317.74
<b>TOTAUX</b>	<b>832 250.74</b>	<b>1 289 742.60</b>	<b>312 386.25</b>	<b>475707.25</b>	<b>1 144 636.99</b>	<b>1 765 449.85</b>
Résultats de clôture	/	457 491.86	/	163 321.00	/	620 812.86
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>832 250.74</b>	<b>1 289 742.60</b>	<b>312 386.25</b>	<b>475707.25</b>	<b>1 144 636.99</b>	<b>1 765 449.85</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>/</b>	<b>457 491.86</b>	<b>/</b>	<b>163 321.00</b>	<b>/</b>	<b>620 812.86</b>

- 1) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 3) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

Mme ARSLANIAN Geneviève, M. QUINTILLA Christophe, M. ESPIAU Joël, M. BEGUE Christophe, M. TOURNE Jean Pierre, M. LUSSAGNET Wilfried, M. MEYROUS Jérôme, Mme LANEQUE Valérie, M. FASOLO Robert, Mme ELLENA Aimé, M MAO Jean-Pierre, Mme MONGIS Nadine, M THIMOTHEE Frédéric

M. GABAS Michel ayant donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève., M. LABURTHE Michel ayant donné procuration à M FALTRAUER Franck ;

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 28 JUIN 2021,

Le Président,

M. Meliet Nicolas

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-014BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2021

